

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvére à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIER Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Marché à procédure adaptée R3100416 - Maintenance des matériels réseaux informatiques - Avenant n°1 - Autorisation de signer

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par marché passé en procédure adaptée n° R 3100416 notifié le 22 novembre 2004, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société TELINDUS la maintenance des matériels réseaux informatiques pour un montant trimestriel de 1 773,75 € HT, soit un montant de 21 285 € HT correspondant à la durée maximale du marché.

La période d'exécution du marché s'étend du 24/10/2004 au 31/12/2005 et peut être renouvelée par trimestre successif sans que la durée maximale n'excède 3 ans.

L'extension du réseau informatique à de nouveaux sites, notamment la Tour 2000 et l'immeuble rue Lecoq dans le courant de l'année 2005, a nécessité l'acquisition de nouveaux matériels afin de maintenir les performances du réseau arrivé à la limite de la saturation.

En conséquence, dans le cadre du marché n° 05/148U relatif à l'équipement des réseaux, notifié le 29 juillet 2005 à la société TELINDUS, la Communauté Urbaine de Bordeaux a acquis 3 routeurs CISCO supplémentaires destinés à fiabiliser l'interconnexion de l'ensemble des 7 sites satellites de l'hôtel de la CUB (Tour Aquitaine, Tour 2000, Immeuble UCB, immeuble « le Guyenne », immeuble « Les Citadines », immeuble « Point Centre » immeuble rue Lecoq).

Le présent avenant a pour objet l'ajout de la maintenance de ces 3 routeurs au marché R3100416 pour un coût supplémentaire de 506,11€ HT par trimestre, portant la redevance totale à 9 119,44 € H.T., soit 10 906,85 € T.T.C.

En tenant compte de l'ajout des nouveaux équipements sur une période de 18 mois, le montant maximum du marché s'élèvera à 24 321,66 € H.T., représentant une augmentation de 3 036,66 € H.T., soit 14 % du montant initial du marché calculé sur la durée maximum de 3 ans.

	Redevance trimestrielle en €	Redevance annuelle en €
Maintenance initiale	1773,75	7095
Maintenance supplémentaire	506,11	2024,44
TOTAL HT	2279,86	9119,44
TOTAL TTC	2726,71	10 906,85

L'opération sera imputée au budget principal de l'exercice en cours :

- chapitre 011 – article 6156 – fonction 0200 - CRB R300

Le projet d'avenant augmentant de plus de 5% le montant du marché, l'avis de la Commission d'Appel d'Offres a été recherché en application de l'article 49.1 de la loi 39-122 modifiée le 8 février 1995.

Lors de la séance du 12 avril 2006, la CAO a émis un avis favorable sur la passation de cet avenant.

Le projet d'avenant est consultable par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13ème étage de l'hôtel de la Communauté Urbain, en application des articles L2121 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M le Président à :

- signer l'avenant n°1 au marché en procédure adaptée n°R31000416 relatif à la maintenance de 3 routeurs CISCO supplémentaires fixant le montant total du marché à 24 321,66 € HT, soit 29 088,71 € TTC par an représentant 14 % du montant initial,

- signer tout document nécessaire à la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 MAI 2006**

